

Environnement institutionnel et professionnel de la création



Niveau d'étude
Bac +4



ECTS
2 crédits



Composante
UFR Langage,
lettres et arts
du spectacle,
information et
communication

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Ce séminaire vise à donner aux étudiant.e.s une compréhension approfondie de la manière dont est structuré en France le monde de la création artistique, soit dans le champ du cinéma, soit dans celui des arts de la scène (selon le parcours choisi). Il dresse un panorama socio-économique des entreprises du spectacle, en insistant sur les facteurs qui les différencient (types de projets et d'activités, modèles financiers, liens aux pouvoirs publics, etc.) et sur le fonctionnement des filières au sein desquelles elles s'inscrivent. Il suscite également une réflexion sur le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle, sur le statut d'auteur, ainsi que sur des sujets en lien avec l'actualité culturelle.

Objectifs

Objectifs

- Étude du champ professionnel et institutionnel du spectacle, vivant ou enregistré
- Connaissance des structures de production et de diffusion
- Compréhension des enjeux socio-économiques et politiques attachés au spectacle

Heures d'enseignement

Environnement institutionnel et professionnel de la création
- CMTD

Cours magistral - Travaux dirigés

18h

Contrôle des connaissances

Sessions 1 et 2 /Travail personnel (écrit et/ou oral)

Période : Semestre 7

Compétences visées

- Familiarité avec l'organisation institutionnelle du spectacle
- Maîtrise des fondamentaux de l'économie et des politiques publiques du spectacle
- Esprit critique ; capacité à se positionner par rapport aux débats qui animent le champ professionnel du spectacle

Infos pratiques

Lieu(x) ville

> Grenoble

Campus

> Grenoble - Domaine universitaire